

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 4

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E dito romand

La réforme vaudoise au placard

La réforme vaudoise a fait l'objet, depuis plus d'une année, de toute l'attention d'une commission composée tant de politiciens que de spécialistes de la PCi. L'objectif consistait à rendre la protection civile plus efficace, plus rapide dans ses actions notamment par la création de groupes d'intervention, enfin, par la mise au point d'une régionalisation permettant de réaliser non seulement des économies, mais de mieux gérer la structure en professionnalisant certaines fonctions.

Un intense travail d'information a été effectué par le Service cantonal pour tenter de convaincre les communes d'adhérer à la régionalisation.

Hélas, la crise a passé par là; le budget global de l'Etat a été confronté à un déficit important. Dès lors, la PCi, déjà la cible de quelques députés fort critiques, devenait une «tête de Turc» toute trouvée.

Pour éviter un enterrement de première classe, le Conseil d'Etat a bien tenté de

revoir sa copie mais la Commission du Grand Conseil, chargée de rédiger le préavis, a jugé préférable de retirer le projet des délibérations.

Est-il bien raisonnable de battre en retraite afin de ne pas affronter des délibérations qui pourraient, il est vrai, compromettre plus gravement encore l'ensemble d'une réforme jugée (!) par trop coûteuse?

Malheureusement, la question restera sans réponse; ceci pourrait être considéré comme dommageable à deux ans, à peine, de la réforme 95, sans compter que cette période d'attente ne pourra que renforcer les détracteurs dans leur conviction que la PCi constitue une dépense décidément inutile.

Des licenciements en vue dans le canton?

La diminution de Fr. 480 000.– déjà consentie sur le budget 93 pourrait avoir des conséquences sur l'activité des centres d'instruction, puisque cette diminution se fera essentiellement sur le dos de l'instruction.

Pierre Duvoisin, conseiller d'Etat en charge de la PCi, a adressé une lettre à l'ensemble des municipalités du canton qui stipule une suppression de fait de tout exercice et cours pour l'année; que penser d'une telle mesure?

Tout d'abord, les communes signataires de conventions avec les centres d'ins-

truction auxquels elles sont rattachées devront faire face à une augmentation de leurs frais par le simple jeu de la suppression de la subvention cantonale.

De là à penser que les centres devront se séparer de quelques-uns de leurs collaborateurs, il n'y a qu'un pas. La réponse appartient pourtant aux responsables, même si cette réponse n'est pas facile à trouver, avec le côté pervers qu'une telle mesure comporte.

En effet, licencier du personnel d'instruction pour cause de sous-occupation des centres paraît logique, mais que fera-t-on dans deux ans lorsqu'il faudra faire face, par exemple, à la formation des militaires libérés et incorporés à la PCi? Réengagera-t-on les mêmes, ou d'autres? La discussion est ouverte. Mais dans tous les cas de figure, c'est une incontestable perte de temps, de matière grise et d'argent.

René Mathey

Une situation difficile

Lausanne: rapport de l'OPC

rm. Ce rapport annuel de l'organisme de protection civile (OPC) de Lausanne s'est tenu en présence du président du Conseil communal de Lausanne, B. Mettraux, de Mme F. Longchamp, conseillère communale, du préfet du district Marcel Gorgé, du cmdt de la police lausannoise Michel Emery, du chef du Service cantonal de PCi, Michel Buttin ainsi que du lt col Zbinden, cmdt du régiment PA 12. Destiné essentiellement aux cadres supérieurs de la PCi lausannoise, ce sont plus de 180 de ceux-ci qui étaient présents.

Pour Jean-Claude Siggen, chef local, la période que traverse la PCi est particulièrement difficile: «La crise économique, le chômage, l'endettement galopant des finances publiques ont fait de la PCi une cible tout indiquée. Après 25 ans d'indifférence, pour ne pas dire de désintérêt, on lui a subitement trouvé tous les défauts: sa mauvaise organisation, son manque de sérieux, son inadaptation aux menaces actuelles, son inefficacité et son coût trop élevé!» Malgré toutes ces critiques, parfois infondées, J.-C. Siggen met l'accent sur le fait que cette période a vu naître un

mouvement de réflexion approfondie, dans le droit fil de la réforme 95 de la PCi. Et de s'élever avec force contre certains opposants qui s'acharnent à démanteler la PCi.

«Pour moi, poursuit J.-C. Siggen, il ne fait aucun doute que l'état d'avancement de l'organisation de la PCi dépend des moyens qu'on lui octroie, et ce n'est pas le fruit du hasard si ce sont les communes ayant investi au début alors que les finances publiques étaient bonnes qui se trouvent bien équipées et dotées des moyens nécessaires. Les décideurs, les politiques ne devront pas prendre des mesures simplement en fonction des difficultés financières ou de pressions, mais en ayant bien conscience des conséquences graves et irréversibles qui pourront découler des décisions qu'ils prendront.»

Le message de la Municipalité

En l'absence de Pierre Tillmanns, directeur du Service de la sécurité sociale, de l'environnement et de la PCi, c'est le chef local qui a donné connaissance à l'Assemblée de son message.

P. Tillmanns fait remarquer que la PCi, dans l'idée de faire des exercices utiles en 1993 et d'améliorer son image, a préparé de nombreux exercices d'utilité publique, représentant quelque 13 000 jours de service. La commission des finances puis le Conseil communal ont passé par là et ont supprimé 5000 jours de service dont les montants étaient pré-

vus au budget, renvoyant du même coup des astreints à leurs abris.

C'est ainsi que la Municipalité, pour éviter toute provocation, a renoncé, pour le moment du moins, aux ouvrages de PCi comme les projets de la place de Milan ou de Montoie. Elle a également réduit ceux des Cèdres, de la Caserne de la Pontaise qui sera déplacée à l'ancien Stand pour profiter de la construction d'un EMS.

Dans le même ordre d'idée, les 7 secteurs lausannois ont été redimensionnés en 6 secteurs, permettant ainsi de réduire l'effectif d'environ 2300 personnes, avec en corollaire le renoncement à la construction de plusieurs ouvrages protégés. L'économie sera de l'ordre de 6 millions.

Le Grand Conseil vaudois n'est pas en reste puisqu'il vient de supprimer environ Fr. 480 000.– sur le budget de la PCi. De sérieux problèmes de fonctionnement seront posés aux centres d'instruction, puisque les subventions cantonales ne seront plus assurées.

Le projet de réforme vaudois concernant la régionalisation est lui aussi touché. La commission du Grand Conseil chargée de rapporter sur cet exposé des motifs a développé des sentiments si ambivalents et restrictifs que le Conseil d'Etat a préféré retirer son projet, au moins jusqu'à la votation finale des chambres fédérales qui portera sur la réforme 95 de la PCi.

Et de relever qu'il y a tout de même un

dysfonctionnement dans le système: le Conseil fédéral a chargé les cantons et surtout les communes de mettre sur pied la protection civile; cette mission ne peut être réalisée puisque donnée par une instance fédérale dont les moyens pour la réaliser sont fournis par d'autres autorités. Cela ne peut pas fonctionner!

Bilan 1992

Pour J.-C. Siggen, l'événement marquant de l'année aura été l'opération en faveur des réfugiés yougoslaves, pas tant par son ampleur, ni par les moyens qu'elle a exigés, mais surtout par l'impact psychologique qu'elle a provoqué et aussi par le sens nouveau apporté à la raison d'être de la protection civile. La formation des chefs d'abri se poursuit et 1992 aura vu 329 personnes suivre la formation de ce service important. Il faut aussi relever la formation de 44 chefs d'îlot et celle de 240 personnes destinées à compléter l'effectif des différents services.

Deux exercices ont été organisés d'entente avec le Service des forêts, domaines et vignobles. Quelque 130 hommes ont poursuivi ce qui avait été entamé en 1991 sur quatre chantiers dont les travaux ont consisté à remettre en état des chemins pédestres, construire des places de repos, des passerelles. Cela représente quelque 1500 heures de travail au seul profit de la collectivité publique.

La collaboration avec les troupes de PA s'est concrétisée par une journée technique organisée par le bat PA 9.

Un déficit important

Le besoin en places protégées ventilées est encore déficitaire. En effet ce sont près de 30 000 habitants qui ne disposent pas encore de la protection prévue. Le pourcentage actuel de personnes bien protégées est de 76,4 %.

Cette situation ne pourra être corrigée que par la construction d'importants abris publics dans les zones déficitaires.

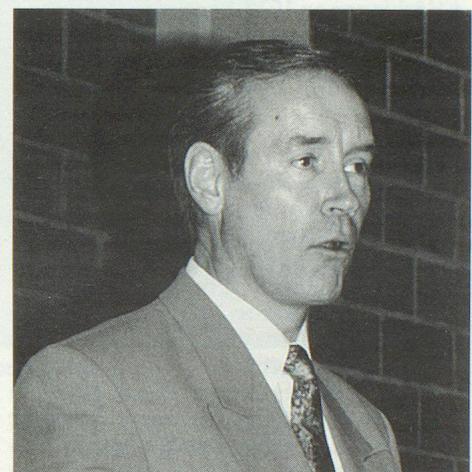
Quant aux personnes instruites, elles



Plus de 180 cadres supérieurs de l'OPC ont participé à cette journée d'information.



J.-C. Siggen: «Les décideurs, les politiques ne doivent pas prendre des mesures simplement en fonction de la situation financière...»



Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi: «La PCi peut être comparée à un iceberg dont seule la partie émergée se voit!» (Photos: RM-Info, Pully)

s'approchent de 5000 personnes, chiffre encore éloigné de l'effectif réglementaire (9324 personnes), même si un «gain» a été réalisé grâce à la restructuration tactique de 7 à 6 secteurs.

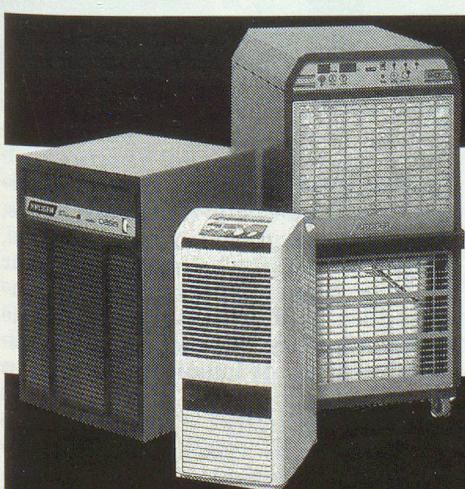
Quant aux ouvrages protégés, destinés à abriter les différents services de PCi, on est encore loin du compte. En effet, selon la nouvelle calculation tenant compte de restructuration, la PCi lausannoise devrait pouvoir disposer de 58 ouvrages; le bilan actuel fait état de 17 constructions réalisées et en cours!

La PCi ressemble à un iceberg...

C'est ainsi que Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi, a illustré la protection civile. En effet, pour le pu-

blic, seule la face qui dépasse est visible (et ce n'est pas toujours la meilleure). Par conséquent, le jugement ne se fait que sur une infime partie de l'institution. Ce qui explique aussi la diminution du budget dont une partie peut être mise sur le compte du manque de crédibilité de la PCi et l'autre, sur les difficultés financières.

Pour Michel Buttin, le canton a l'intention de revoir les méthodes d'instruction, afin de rendre la formation plus attractive et plus proche des besoins actuels. L'autre grand volet de l'activité du Service cantonal sera de travailler sur un programme d'information à la population, destiné à redresser l'image de la PCi.



Finis les dégâts dus à l'humidité! Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Krüger + Cie.

1606 Forel, Tél. 021/781 27 91
Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH,
Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE,
Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur votre programme de déshumidificateurs:

Nom: _____
Rue: _____
NPA/Lieu:
à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

KRÜGER
depuis 60 ans

Un moment d'émotion

OSEV: 10 ans déjà!

rm. C'est du 12 au 19 février 1983 que s'est déroulé au Centre régional d'instruction de l'Est vaudois (CRIE), à Villeneuve, une opération survie sous la forme d'un exercice réunissant 21 personnes. Deuxième (et dernière) du genre en Suisse après celle effectuée par des professionnels de la PCI à Härkingen en 1973, baptisée «OSEV» (Opération survie de l'Est vaudois) à l'époque, cet exercice fêtait son dixième anniversaire.

Dix ans après cette expérience, les participants de celle-ci se sont retrouvés sur les lieux mêmes. Moment d'émotion, car chacun, même les enfants devenus depuis lors de jeunes gens, ont encore en mémoire le moindre détail.

Anecdote piquante, qui montre bien qu'un séjour bien organisé et géré tisse des liens au point de créer une mini-société avec ses règles et ses rites, la visite de Hans Mumenthaler, directeur de l'OFPC, a été ressentie sur le moment comme un genre de «voyeurisme» déplacé et non comme un signe d'intérêt, ce qui était manifestement le but.

C'est vrai qu'il fallait du courage, ou de l'inconscience (?), pour accepter de vivre pendant 7 jours et 7 nuits à 21 personnes (8 femmes, 4 enfants et 9 hommes), dans un espace de 75 m³.

Tous les participants s'accordent à dire aujourd'hui que la facilité d'adaptation de l'être humain est remarquable. La promiscuité, le manque de confort, le minimum d'alimentation sont acceptés sans problèmes majeurs. La présence de femmes, d'hommes et d'enfants a créé une certaine harmonie.

Qu'en reste-t-il?

Comme l'a souligné Jean-Daniel Curchod, administrateur du CRIE, aucune autre expérience du même genre n'a eu lieu depuis lors. Ce qui peut paraître étonnant, tant les enseignements tirés lors de cette opération survie ont été importants, sur le plan didactique comme sur le plan technique.

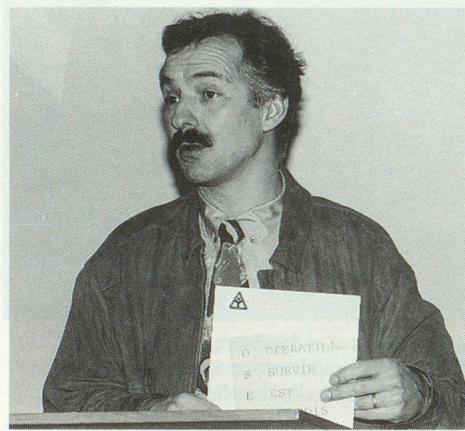
A l'époque, il s'agissait de recueillir des données objectives, transposables dans:

- l'instruction (pour une meilleure approche de la formation);
- la vie dans l'abri (étude du comportement physique et psychologique des occupants);
- du matériel (adéquation et utilisation);
- du chef d'abri (problèmes rencontrés).

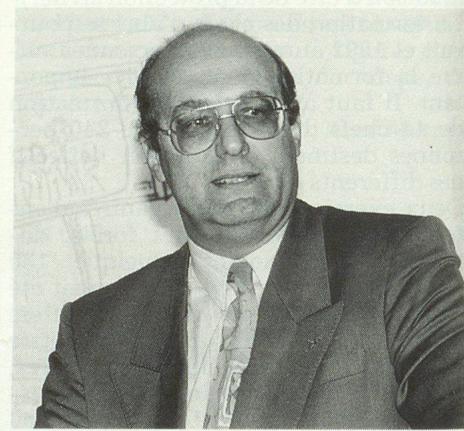
Pour Alex Guex, président à l'époque d'une commission «rédactionnelle» et chargé, à ce titre, des contacts médias, les retombées ont été quelque peu sous-estimées. A ce moment, l'image de la PCI n'était pas meilleure que celle



Moment fort:
Gislaine
et Roger
coupernt
le ruban
anniversaire.



Jean-Daniel Curchod, administrateur du CRIE:
«Depuis 1983, aucune autre expérience de ce
genre n'a été réalisée en Suisse!»



Alex Guex, dir. de l'ex.: «Plus de quarante médias
(journaux et télévision) ont couvert l'OSEV...»
(Photos: RM-Info, Pully)



Dix ans après, une partie des participants dans «leur» abri.

d'aujourd'hui, mais le fait de tenter une expérience en autarcie complète a intrigué, et l'impact a été plus grand qu'imagine. Plus de quarante médias ont suivi l'opération. Le plus difficile a été de gérer les contacts avec les télévisions présentes, dans la mesure où celles-ci recherchent toujours des prises de vues «originales». Un autre aspect encore: comment concilier la «réserve d'usage» du fonctionnaire, face à un déferlement de journalistes? Quant à Fritz Trachsel, représentant de

l'OFPC, toutes les mesures scientifiques réalisées (température des corps, de l'abri, hygrométrie, activimètre, comportement psychologique, etc.) par un laboratoire attenant à l'abri, montrent bien qu'il y a encore pas mal de difficultés à résoudre lors d'une occupation réelle et de longue durée dans un abri.

Ces mesures (plus d'un millier de données ont été récoltées) sont d'ailleurs résumées dans un fascicule édité par le CRIE.

Rapport annuel

Montreux-Veytaux: promotions et libération

rm. Pour la septième année, l'organisation de protection civile de Montreux-Veytaux organisait une cérémonie destinée à prendre congé des «anciens» et à fêter la promotion de membres à un grade supérieur. Parmi plus de cent personnes, on remarquait la présence des présidentes des conseils communaux de Montreux et Veytaux, respectivement M^e R. Vuichard et M^e Ch. Chevalley, Michel Talon, municipal et directeur de la PCi de Montreux, Roger Puenzieux, municipal à Veytaux, Christiane Langenberger, présidente de l'association vaudoise pour la protection des civils, Henri Meystre, président de l'association cantonale des chefs locaux ainsi que Marcel Gaille, sous-directeur de l'OFPC.

Pour P.-A. Masson, chef de l'organisation locale: «Ce millésime sera celui de tous les soucis sur le plan économique. En vérité, nous sommes en train de jouer notre futur et plus encore celui de nos descendants. Où trouver une harmonie nationale et internationale dans un monde où les technologies évoluent sans cesse, où les espaces se rétrécissent, les conflits se multiplient et les pressions économiques et sociales s'alourdissent? Par conséquent il serait irresponsable que la politique de sécurité soit régie par des illusions ou des souhaits. Elle doit être fondée sur la réalité.»

Pour P.-A. Masson, la PCi, dont la confiance est quelque peu ébranlée dans les esprits, doit retrouver une certaine crédibilité. L'instruction, point faible le plus décrié, doit être améliorée en élevant le niveau des exigences et en instaurant des changements dans les habitudes, voire dans la mentalité des cadres et des participants.

L'année 1992 a vu l'organisation de trois cours d'instruction sanitaire, en collaboration avec l'hôpital de Montreux et deux établissements médico-sociaux. Quant à l'effort principal, il a été porté sur les services d'EM. Quant aux services pionniers, ravitaillement et transports, ils collaborent depuis 1989 avec le service communal de la voirie et des forêts. Ils ont effectué d'importants travaux de réfection touchant cinq chemins pédestres pour les rendre utilisables aux promeneurs.

Tous ces cours et exercices ont nécessité la mise sur pied de 955 astreints qui auront totalisé 3025 jours de service.

En 1992 toujours, ce ne sont pas moins de 139 personnes qui auront suivi un service d'avancement et reçu leur certificat de capacité.

Le message de l'OFPC

L'OFPC s'est constamment efforcée de renseigner les principaux intéressés



Pierrette Mettraux, secrétaire, remet leur livret aux nouveaux promus.

(Photos: RM-Info, Pully)



**P.-A. Masson,
chef local:**
«Ce millésime
sera celui
de tous
les soucis...
La PCi doit
retrouver sa
crédibilité.»

que sont les communes. Pour Marcel Gaille: «La réforme de la PCi est une nécessité absolue. L'adaptation de l'instruction aux évolutions de notre temps permettra de renforcer l'efficacité et la rapidité d'intervention de la PCi. Ces changements contribueront à rendre la PCi plus crédible aux yeux de la population.»

Les formations de sauvetage seront équipées au même titre que les pompiers. Pour Marcel Gaille, il ne s'agit pas d'une question d'esthétique, mais bel et bien de rendre le travail plus efficace et plus sûr lors d'intervention par exemple dans des décombres. Quant au rapport dit «d'incorporation», il est important dans la mesure où il devrait permettre aux communes de mettre les bonnes personnes aux bonnes places.

Le message des Autorités...

Roger Puenzieux, municipal à Veytaux, après avoir apporté le salut des Autorités communales de Montreux et Veytaux, donne connaissance à l'assemblée de la teneur d'une lettre du conseiller d'Etat Pierre Duvoisin. Celui-ci, s'adressant aux municipalités des com-

munes du canton, explique que pour des raisons d'économie, le canton décide de supprimer les cours et exercices en 1993; si des cours devaient tout de même être planifiés, ils le seraient aux frais des communes.

Pour Roger Puenzieux, il ne fait aucun doute que ce n'est pas simplement pour des raisons économiques que le canton est amené à prendre cette décision; l'état des finances cantonales est effectivement préoccupant, mais l'image de la PCi est tout aussi «embarrassante» dans l'esprit d'un certain nombre de députés.

«On peut s'étonner, poursuit Roger Puenzieux, des critiques formulées à l'encontre de la PCi. Après tout, la PCi est une organisation en devenir; cette espèce de crise de jeunesse est logique et l'institution prendra de la bouteille.» Et de rappeler que le projet de réforme vaudois tend précisément à rendre la PCi plus efficace et moins coûteuse, notamment par une régionalisation bien conduite de ses moyens. □

NEUKOM

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 01